COMMUNE DE
PEISEY-NANCROIX
SAVOIE - FRANCE

L'Echo de Peisey

Le bulletin municipal de
Peisey-Nancroix

Septembre 2017 - N°20

Le Mot du Maire

« J'ai le plaisir de vous présenter l'Echo de Peisey.

De nombreuses réalisations sont en cours sur notre territoire et je tenais à les partager avec vous.

Parmi les travaux d'investissements les plus visibles et les plus marquants, on peut relever l'aménagement de la place de Roscanvel ou encore le raccordement des hameaux à l'assainissement collectif. Cette dernière opération est prévue jusqu'en 2021.

En parallèle, les études avant travaux de certains projet se poursuivent telles que le projet de centrale hydroélectrique sur les ruisseaux du Nant Bénin et du Ponthurin, la dynamisation du haut de la station avec le projet Terrésens aux Blétières ainsi que le projet de Territoire et Développement sur le site du centre commercial ou encore, la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Plusieurs changements seront par ailleurs visibles à la rentrée 2017 à l'école des petits montagnards : le retour à la semaine de 4 jours et la suppression du Temps d'activités Périscolaires ou encore le départ en retraite de Maryvonne Degueurse, ATSEM depuis plus de 30 ans, et son remplacement.

De nouveaux services sont également proposés dès cet automne avec l'ouverture d'une micro-crèche pour répondre à une demande des familles de notre territoire.

L'ensemble des services travaillent à la bonne organisation de la fusion des Communes de Landry et Peisey-Nancroix en 2019. C'est grâce à leurs efforts et à leur mobilisation que ce projet sera une réussite.

Des actions en faveur du tourisme sont également engagées avec le classement de la station ou encore l'obtention du label Station Verte qui contribue à la volonté du Conseil Municipal de réaliser des actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

Nous sommes à la mi-parcours de ce mandat, et la dynamique engagée depuis 2014 se poursuit et se conforte au travers de l'ensemble de ces projets.

Bon automne à tous !»

Laurent Trésallet

Station Verte

Finances, personnel et enfance

Création d'un service de micro-crèche à l'automne 2017

La Commune a connu une progression de son taux de natalité en 2016. 12 naissances ont été enregistrées, soit le double de naissances par rapport à l'année 2015. La Commune de Peisey-Nancroix est la seule à avoir connu un tel essor sur le canton !

Dans ce contexte, les familles du territoire ont interpellé les élus pour créer un service de garde d'enfants de moins de 3 ans durant l'intersaison.

Une enquête de besoin a été lancée auprès des familles. Après une analyse pointue de ces besoins, les demandes de ces familles se sont concentrées sur 3 jours ouvrés dans la semaine : le lundi, le mardi et le mercredi.

Pour répondre à cette demande des familles, un service de micro-crèche sera créé à titre expérimental durant l'automne 2017. Le concept de micro-crèche permet d'accueillir 10 enfants maximum.

Nos partenaires de la Caf et de la Protection maladie Infantile ont été consultés et ont validé ce projet. La CAF finance ce service à hauteur de 45% des frais de fonctionnement de la structure.

Le Conseil Municipal a voté en séance du 30 juin 2017 l'ouverture de ce service de micro-crèche du 04 septembre au 29 novembre 2017. Après cette date, la halte-garderie saisonnière prendra le relais.

Pour tout renseignement sur ce nouveau service, vous pouvez contacter Madame Véronique BELLENGIER au 04 79 07 91 64 ou adresser un mail à: le-chat-botte@orange.fr.

Personnel communal

Les postes administratifs de Kathia Bucher et Fanny Berthillier Gérard sont prolongés d'une année. Ainsi elles se partagent l'accueil du public avec Alice Corazzini tout en gardant chacune leurs missions spécifiques (comptabilité, école, tourisme, urbanisme, entre autres).

A la bibliothèque, Véronique Lemore remplace toujours Suzanne Bonne avec l'aide précieuse des bénévoles.

Suite au départ en retraite de Maryvonne Degueurse, Séverine Richermoz a été recrutée au poste d'ATSEM à l'école des Petits Montagnards. *Voir article page suivante.* Elle encadre également le service du panier repas du midi et s'occupe du ménage de l'école.

Geoffroy Grusezesack, parti en congé parental pour profiter de sa fille née en juin, est remplacé pour un an par Axelle Champ qui reprend ses missions aux services techniques, et au site nordique l'hiver comme pisteur secouriste.

Du côté des saisonniers, David Houlière, Robin Richermoz, Aurélie Chaumard et Michel Mendes ont renforcé l'équipe des services techniques pour l'été. Sophie Hamon a complété l'équipe de la garderie (service mutualisé avec Landry dans les locaux de Tom Pouce).

Pour le fonctionnement de la micro-crèche (article ci-dessus), 3 personnes sont nécessaires en plus de Constance Saez la directrice: Sophie Hamon, Claire Simonnet et Stéphanie Wastiel encadreront les enfants.

Enfin plusieurs employés ont quitté la mairie: Barbara Fleury, Emilie Romanet Perroux et Marina Minigaraeva à l'école, Cyril Ramond aux services techniques et Justine Rocher, l'ASVP.

Des recrutements sont par ailleurs en cours pour les postes saisonniers de cet hiver: un/e ASVP, un personnel d'accueil et un/e pisteur secouriste pour le centre nordique, un/e cuisinier/e et des animateurs/trices pour la garderie.

Finances, personnel et enfance

ECOLE

Depuis 2014, la Commune de Peisey-Nancroix appliquait la réforme sur les nouveaux rythmes scolaires engagée par le précédent gouvernement pour les enfants de maternelle et primaire.

Les semaines scolaires se sont ainsi organisées sur 4 jours et demi avec un temps de classe le mercredi matin et l'ajout d'un Temps d'Activités Périscolaires de 3h par semaine.

La première année scolaire, le temps d'Activités Périscolaires a été un succès avec la participation de nombreux bénévoles.

Mais durant les années scolaires suivantes, ce Temps d'Activités Périscolaires a été plus difficile à organiser à cause de la baisse du bénévolat et des initiatives et ce, malgré plusieurs recrutements de personnel par la Mairie.

En sus de ces coûts de fonctionnement, une grande fatigue des enfants a été constatée.

Dans ce contexte, les acteurs présents à l'école se sont interrogés sur la pertinence de poursuivre ce rythme scolaire en 2017/2018.

Retour à la semaine de 4 jours

Le décret d'assouplissement des rythmes scolaires n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation actuelle de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires permet notamment un retour à la semaine des 4 jours.

Dans ce contexte, sur l'avis unanime des parents d'élèves, du corps enseignant et des élus, une demande de dérogation a été adressée à l'inspection académique pour la rentrée 2017.

L'inspection académique a autorisé le retour à la semaine de 4 jours et l'arrêt du Temps d'Activités Périscolaires pour la rentrée 2017.

Pour poursuivre l'esprit initial de cette réforme et permettre aux enfants de participer à des activités en dehors du temps scolaire, la Commune propose dès la rentrée, au sein de la bibliothèque de Peisey-Nancroix, des temps d'animation destinés aux enfants !

Départ en retraite de Maryvonne DEGUEURSE

Après 30 ans passés auprès des enfants de l'école publique Les Petits Montagnards, Maryvonne DEGUEURSE a pris une retraite bien méritée le 07 juillet dernier.

Un pot de départ a été organisé le 23 juin en présence des anciens élèves, des enseignants, des parents, des élus ou des amis venus assistés nombreux à cet évènement et remercier Maryvonne de son implication, de sa patience et de sa gentillesse auprès des 382 enfants qu'elle a eu à gérer tout au long de sa carrière.

On lui souhaite une belle retraite !

Pour la remplacer, un recrutement a été lancé en mai dernier. Séverine RICHERMOZ, habitante de Peisey Nancroix, a été choisie pour accueillir les enfants de maternelle à la rentrée prochaine.

Les instants lecture de Rosuel

Cet été, la bibliothèque a installé ses quartiers d'été à Rosuel les vendredis matin. Bandes Dessinées, revues et livres étaient mis à disposition des curieux de passage qui ont été nombreux à profiter de cette nouvelle animation estivale.

Afin de satisfaire aussi les retours de randonnées, les instants lecture se dérouleront en après-midi l'été prochain.

Tourisme

Classement, qualité tourisme et Station Verte: des efforts récompensés

Nous tenons à féliciter les équipes de l'Office du Tourisme qui ont obtenu le classement en catégorie I et la marque Qualité Tourisme en début d'année 2017. Leurs efforts pour fournir un accueil touristique de qualité est ainsi récompensé. La prochaine étape pour Peisey-Vallandry est l'obtention du classement en station de tourisme dont le dossier sera déposé avant la fin de l'année 2017.

D'autre part, la station Peisey-Vallandry est devenue Station Verte de vacances le 7 juin 2017. Cette labellisation récompense les efforts engagés par la commune en faveur de l'environnement et de l'écotourisme. Cette saison n'aura pas été impactée par la labellisation trop récente mais il est évident que le Label Station Verte va devenir le support du développement de la saison estivale de la station. La commune est la seule qui a obtenu ce label en Haute-Tarentaise, à nous de mettre nos atouts en valeur grâce à la plateforme qu'il nous offre.

Un comité local en charge du développement écotouristique de la station, composé d'élus et de professionnels du tourisme, doit être mis en place dans le cadre de la labellisation. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie et nous reprendrons contact avec vous lorsque le comité sera établi.

La cérémonie officielle de remise de charte du label station verte aura lieu prochainement. Nous espérons vous voir nombreux participer à une journée évènement sur l'écotourisme !

Taxe de Séjour et Meublés de Tourisme

Nous vous remercions pour l'assiduité dont certains font preuve concernant la collecte de la taxe de séjour auprès des visiteurs de notre station et pour l'effort fourni dans l'enregistrement des locations touristiques appelées meublés de tourisme.

Il faut savoir que la déclaration en meublé de tourisme est obligatoire en mairie dès lors qu'un logement (individuel ou situé dans la maison d'habitation principale) est proposé à la location touristique saisonnière. Toute personne ne se soumettant pas à cette déclaration sera assujettie à une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 450€, en application des articles L. 324-1-1 et D. 324-1-1 du code du tourisme.

Par ailleurs, si vous désirez faire classer votre meublé de tourisme pour augmenter sa valeur et sa visibilité auprès des touristes, n'hésitez pas à vous rapprocher du service classement de l'Office de tourisme de Peisey-Vallandry au 04 79 07 88 67.

De nouveaux tarifs pour la taxe de séjour ont été votés lors du dernier conseil municipal (cf. tableau ci-contre). Ils seront applicables à partir du 1er janvier 2018. De plus, le reversement de la taxe de séjour à la commune se fera deux fois par an, pour chaque saison touristique (au plus tard le 15 mai pour la saison hivernale et le 15 octobre pour la saison estivale). Tout retard de versement et de déclaration entraînera des sanctions allant de la mise en demeure à la taxation d'office avec l'application d'un intérêt égal à 0,75% par mois de retard et engendrera des peines d'amendes conséquentes Nous tenions à vous informer que des mesures de vérification seront mises en place lors de la prochaine saison touristique.

Pour rappel, la taxe de séjour n'est pas un impôt prélevé sur vos revenus locatifs: chaque loueur doit collecter, auprès des visiteurs, la taxe de séjour au nom de la commune pour toute location touristique payante. Cette taxe a été instaurée pour permettre à la commune de développer et d'améliorer l'accueil touristique sur la station, ce qui garantira l'attractivité de la station et donc le remplissage des logements touristiques.

Pour tous renseignements complémentaires sur la taxe de séjour et les meublés de tourisme, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 04 79 07 92 33. Des documents d'informations sont en cours de préparation et ils seront diffusés à l'automne 2017.

Peisey Nancroix, territoire d'artistes ...

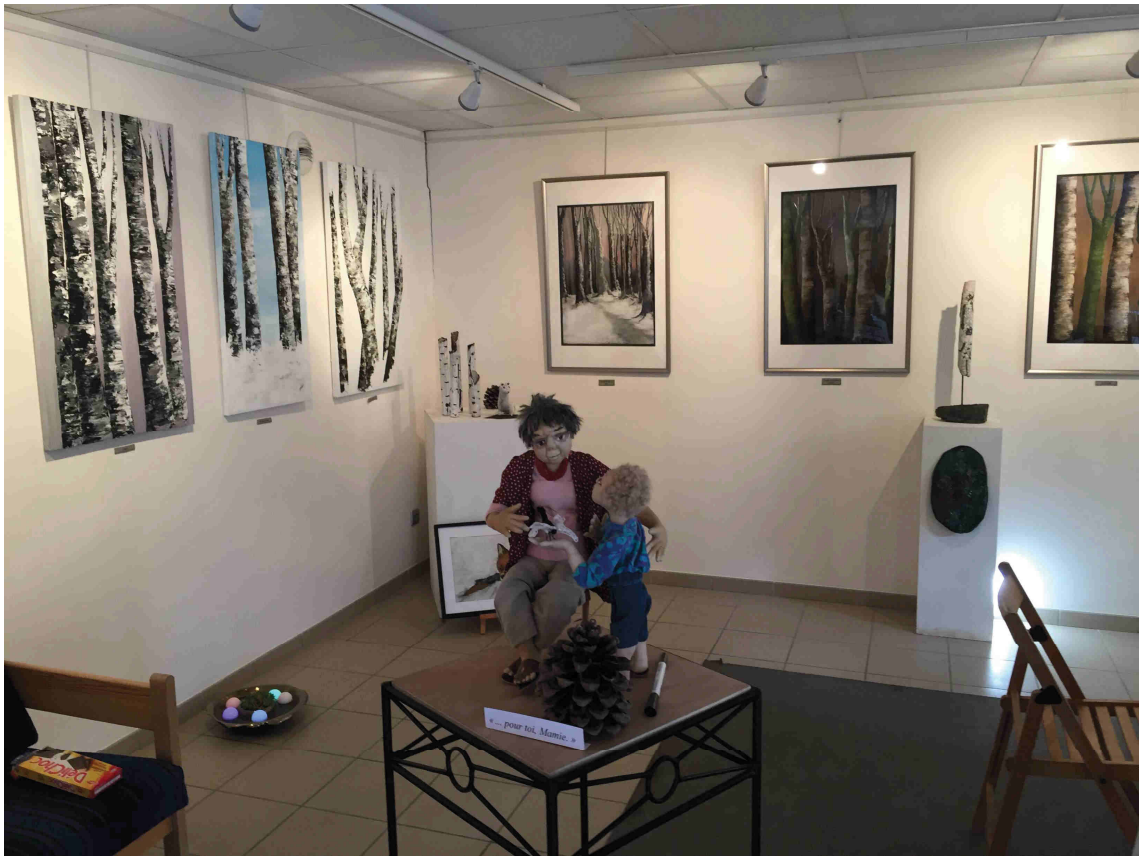

Cet été nous avons eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir nombre d'artistes locaux: peintres, sculpteurs, ainsi que de talentueux musiciens, choristes et artistes de rue.

Au musée de la fruitière se sont succédés les peintres Anne Bautrait, Patricia Kiefer, la potière Catherine Koulinski, et Trudy Kiener avec ses personnages en tissu.

En leurs ateliers, le peintre Thierry Fonterme et Isabelle Desse, Jean-Louis Personnaz et ses sculptures sur bois. A la porte Refuge de Rosuel, le portraitiste Olivier Oudart.

De façon originale, pour la dixième fois, Françoise Ottmann a monté une chorale éphémère avec gens du pays, vacanciers et une chorale détachée du Havre pour un concert exceptionnel sous l'égide de l'association des Amis des Vernettes.

La famille Bideau et amis ont donné un très beau concert de musique de chambre aux Vernettes et la famille Henry en la chapelle du Villaret.

Une surprise baroque nous fut présentée par Sylvie et la Facim pour découvrir de façon singulière notre patrimoine religieux dans les églises de Landry et Peisey.

Enfin, nous terminerons cette belle liste d'artistes par « le P'tit Théâtre de Peisey » qui anima , une semaine durant, Les Scènes Estivales et le groupe Folklorique jeune, « les Cordettes », pour la Fête du Costume et de la montagne.

Félicitations à chacun et fierté de compter autant de talents dans notre village station et la belle collaboration avec « L'Echappée Belle » de la Maison des Arts des Versants d'Aime.

Aménagement du territoire

Méthanisation: un projet non viable

Le projet de méthanisation a montré la volonté des acteurs de la commune à voir émerger une solution pour le territoire.

Malheureusement, les suites de l'étude ont fait ressortir de nouvelles contraintes techniques:

• Les ressources identifiées sont peu méthanogènes (part importante de lisier);

• La production d'effluents est très saisonnière et la saisonnalité des effluents ne peut être compensée par une ressource produite en été ou stockable (du type déchets verts ou cultures intermédiaires), non mobilisable à ce jour sur la commune.

Il est nécessaire d'envisager un stockage de certains effluents afin de permettre une alimentation du méthaniseur en période creuse, en prenant en compte une réduction du potentiel méthanogène des matières stockées.

Plusieurs scénarios ont été proposés dans une première phase d'étude. Les scénarios envisagés permettent le traitement de 6500 à près de 10 000 t/an de matière. Des scénarios théoriques avec ajout de matière ont été constitués pour montrer les volumes cibles à mobiliser pour commencer à atteindre un équilibre économique.

Le scénario qui semble le plus cohérent avec l'échelle du territoire est le scénario « Agricole pur », qui permettrait de traiter près de 6500 t/an et d'installer un moteur de cogénération de 70 kWe.

La valorisation du digestat doit être approfondie plus précisément afin de permettre une bonne valorisation agronomique dans le respect de la réglementation.

Par ailleurs, les scénarios étudiés ont été dimensionnés du point de vue économique. Les investissements varient de 900 à 1300 k€. Il s'agit d'un investissement clé en main. Les pré-consultations réalisées en phase 2 confortent ces ordres de grandeur.

Le temps de retour calculé pour les différents scénarios est trop élevé, le temps de retour cible étant plutôt de 7 à 8 ans avec subvention, et inférieur à 15 ans sans subvention.

Les scénarios bis seraient à l'équilibre financier mais nécessitent cependant d'être consolidés par des subventions. Par ailleurs, il serait nécessaire de sécuriser le gisement supplémentaire à mobiliser pour ces scénarios. Le scénario « agricole pur » nécessiterait quant à lui plus de 50% de subventions à l'investissement pour atteindre un équilibre économique.

D'après les échanges avec les financeurs, il semblerait difficile de mobiliser de tels niveaux de financement.

Finalement, bien que le projet semble cohérent du point de vue de l'ancrage territorial, il semble difficile de trouver un dimensionnement technique et économique viable dans les conditions actuelles.

Compte tenu de ces différents éléments, GEG, en concertation avec les agriculteurs et la commune, n'a pas souhaité poursuivre le développement de ce projet.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les données statistiques de la fréquentation du bureau de Poste de Peisey-Nancroix font état d'une baisse constante du nombre de clients.

Face à ce constat, La Poste souhaite réduire les horaires d'ouverture du bureau de poste à 2 jours par semaine en remplacement de l'ouverture journalière proposée actuellement du lundi au vendredi.

Pour limiter les désagréments auprès des usagers et poursuivre la continuité de ce service, le Conseil municipal a envisagé une nouvelle organisation du service postal sur son territoire.

Le Conseil Municipal a décidé en séance du 09 mai 2017 de créer une Agence Postale Communale.

Pour que cette Agence Postale Communale propose un réel service aux administrés, il a été décidé en séance du 28 août dernier d'installer l'Agence Postale Communale au sein du bâtiment actuel de la mairie afin que le service puisse être proposé aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Après une année de fonctionnement avec cette nouvelle organisation, un bilan sera effectué et un ajustement de ce service pourra être envisagé avec, par exemple, la création d'un relais poste en station.

Pour aider la Commune à la mise en service de cette Agence Postale Communale, La Poste propose des aides à l'investissement pour aménager l'entrée d'accueil de la Mairie ainsi qu'un soutien financier des moyens humains à hauteur de 12 000 € par an versé durant 9 années et reconductible une fois.

Les suites du projet de fusion entre Peisey-Nancroix et Landry

Lors du précédent numéro, le projet de commune nouvelle entre Landry et Peisey-Nancroix a été évoqué.

Une délibération identique des deux Conseils municipaux a permis d'acter la mise en place d'une Commune nouvelle et de la fusion des Communes de Landry et Peisey-Nancroix à l'horizon 2019.

Désormais, les services municipaux de deux Communes travaillent à l'organisation et à la mise en œuvre de cette future Commune en lien avec la Communauté de Communes des Versants d'Aime qui, au travers des compétences de ses chefs de service, réalise un gros travail de mise en commun de chaque service.

L'objectif affiché reste de trouver le meilleur schéma territorial pour la vallée du Ponthurin au regard des réalités financières et des pressions de l'Etat.

A cet effet, des entretiens de chaque salarié ont été réalisés pour connaître les attentes, les inquiétudes et les questionnements de chacun dans ce projet.

Dans la même optique, un barbecue commun a été organisé avec l'ensemble des services et des élus afin que tout le monde apprenne à se connaître avant de travailler ensemble dans ce futur proche.

Esprit Parc

Les dix parcs nationaux français ont lancé en 2015, une marque *Esprit Parc national* avec la volonté de fédérer et soutenir les acteurs économiques de leur territoire.

Cette nouvelle marque met en lumière des produits et services créés par des hommes et des femmes qui s'engagent dans la préservation et la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager des parcs nationaux. Elle valorise ainsi des produits respectueux des patrimoines et *inspirés par la nature*.

La marque s'appuie sur des valeurs d'engagement, d'authenticité de respect, de partage et vitalité qui sont autant de promesses faites aux clients ou consommateurs.

Les professionnels détenteurs de la marque bénéficient de divers services : mise en réseau, formations, campagnes de communication et de sensibilisation...

La marque s'incarne aujourd'hui dans les parcs nationaux à travers de nombreux produits : artisanaux (laine, bois, pierre...), alimentaires (miel, viandes, fruits, légumes, produits laitiers ...), hébergements (gîtes, hôtels, refuges, campings...), restauration ou encore activités de découverte des patrimoines naturels et culturels.

Le Parc national de la Vanoise déploie, depuis 2016, la marque sur son territoire, cœur de parc et communes adhérentes, dont Peisey-Nancroix.

Vingt-sept produits sont déjà référencés *Esprit Parc national-Vanoise* dont dix-sept sorties de découverte des patrimoines, neuf hébergements et un miel.

Peisey-Nancroix n'est pas en reste avec :
- trois sorties de découverte *Esprit Parc national-Vanoise* proposées par Pascale Odin-Guichon, deux par Marie-Odile Dion et une par Chantal Harvey ;
- quatre hébergements *Esprit Parc national-Vanoise* : le Chalet la Vigogne, le camping des Lanchettes, le gîte « Chez Bernard et Chantal », le refuge du Col du Palet.

Tous ces produits sont à découvrir sur :
www.espritparcnational.com
facebook.com/espritparcnational
www.vanoise-parcnational.fr
Pour tout renseignement ou pour candidater à la marque *Esprit Parc national-Vanoise,* vous pouvez joindre : Jean-luc Gosselin, chargé de mission au Parc national de la Vanoise : jean-luc.gosselin@vanoise-parcnational.fr 04 79 62 95 53

Travaux

Développer la signalétique pour un repérage plus aisé

En 2016, ont été réalisés les plans piétons et skieurs du site nordique ainsi que 3 plans de randonnées été. Un plan piétons hivernal a été installé sur un support au Pont Baudin amont.

En 2017, l'installation de plans et d'indications se poursuit avec la pose de 3 panneaux « étoile » comportant chacun 8 plans. Ces supports ont été placés en hauteur pour éviter d'éventuelles dégradations par les véhicules stationnés à proximité et permettre une utilisation hivernale.

L'un proche de la porte du Parc, dédié à la communication du Parc national de la Vanoise (2 plans), à la randonnée (2 plans), au sentier « lecture de paysage », au plan et informations générales du site. Un emplacement reste libre pour accueillir dans le futur le plan d'un sentier à thème.

L'autre vers le Campette : randonnée (2 plans), via ferrata (1 plan), parcours d'orientation (1 plan), plan général du site (1 plan), l'hiver à Rosuel (2 plans). Un emplacement reste libre pour accueillir dans le futur le plan d'un sentier à thème.

Le dernier à Pont Baudin : hiver ski de fond (1 plan), hiver piéton raquettes (1 plan), une communication PNV hiver (1 plan), les activités d'hiver (traineaux, stade de biathlon, skijoering) 1 plan, le site de la mine (1 plan), le parc acrobatique des Glières (1 plan), le plan été de la zone ludique eau salée, le plan rando été ubac.

Une étude est également menée pour une signalétique totem en bordure de route de l'Isère à Rosuel. Nous souhaiterions aussi que les skieurs qui traversent la vallée de Peisey -Vallandry comprennent bien où ils sont et aient un aperçu de tout ce que nous pouvons leur proposer hiver comme été : signalétique en front de neige à l'étude.

Rappel : le GR5 entre désormais dans notre commune par le Villaret (les marcheurs viennent du Martorey et de l'église de Landry). La signalétique est en place.

Le chemin qui passe par la Corbassière, certes joli et panoramique, n'est plus assez sécurisé pour qu'on le propose aux clients. La signalétique le concernant a été retirée.

Parcours d'orientation : « la trace de l'hermine »

Principe d'un parcours d'orientation : retrouver des bornes grâce à une carte et répondre à des questions. Un thème est abordé à chaque borne et une question à choix multiple est posée. La borne est munie d'une pince qui permet de valider la bonne réponse.

La trace de l'hermine est un parcours « Cap patrimoine » composé de 10 bornes de Rosuel aux Lanches et qui met en valeur les patrimoines naturels et pastoraux. Le sentier comme les questions sont adaptés à tous, adultes et enfants : une sortie idéale en famille !

Un parcours d'orientation hivernal accessible en raquettes sera également ouvert dès cet hiver au départ de Pont Baudin.

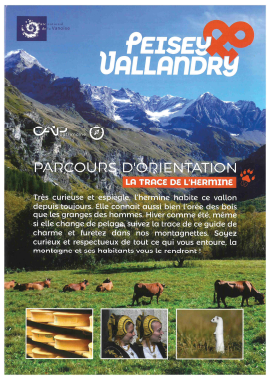

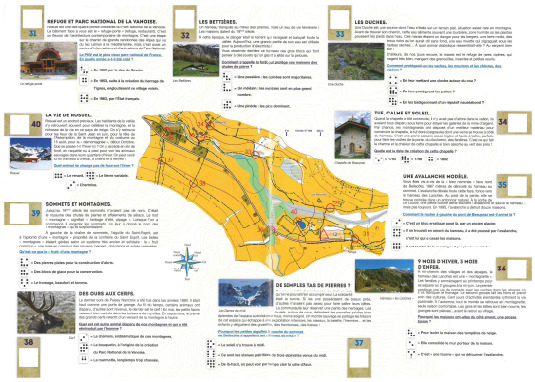

Le sentier « lecture de paysage »

C'est une réactualisation du « sentier découverte » situé au-dessus de la porte du Parc à Rosuel. Accessible aux familles, il est composé de 5 panneaux qui présentent en français, anglais et allemand les acteurs qui ont façonné le paysage : glaciers, avalanches, crues mais aussi oiseaux et arbres pionniers.

Du côté de l'église

A l'église de Peisey, 2 volées de l'escalier du parvis ont été refaites (tailleur de pierre : Jean Michel Etienne, avec les services techniques). Les pierres de taille utilisées viennent de la carrière de Villette. La rampe d'accès ne sera pas remise en position centrale mais sur le côté (elle gêne lors des sépultures). L'éclairage de la façade est en place (entreprise Mengolli). Il s'agit de 2 spots à ampoule Led consommant 200 W chacune qui sont réglés comme l'éclairage public : extinction de minuit à 6h du matin. Ajoutés aux petits spots latéraux tout le long de la montée à l'église, c'est du plus bel effet.

Le cimetière inscrit aux Monuments Historiques au même titre que l'église, doit retrouver son ambiance de jardin fleuri : c'est impératif pour l'obtention de la 2è fleur des « Villages Fleuris ». De plus, l'interdiction des désherbants rend plus compliqué le maintien de gravier propre, sans mauvaises herbes. Le cimetière doit donc être engazonné : tondre le gazon sera beaucoup plus simple pour les services techniques.

A la Cure, les employés des services techniques ont complétement vidé le grenier: gros travail inconfortable (débris multiples, poussière de foin, planchers endommagés…). On voit maintenant l'intégralité de la formidable charpente... et ses faiblesses. Le service des Domaines est intervenu pour évaluer la valeur de la Cure: c'était un préalable à tout projet.

Aux Vernettes

La commission de sécurité est passée au grand refuge des Vernettes : elle a rendu ses conclusions et suggestions. Reste à décider combien de personnes nous sommes prêts à recevoir à l'hostellerie des Vernettes, dans quelles conditions, puis à budgéter les travaux qui s'imposent.

Les enduits des piliers de la chapelle de la source ont été repris par l'entreprise SARL des idées

Le toit du petit refuge a été étanchéifié et relauzé par Alain Giachino

Un grand merci à l'association des Amis de Vernettes pour leur soutien financier sur la plupart des chantiers d'entretien des bâtiments religieux !

Le défrichement des abords des Vernettes se poursuit avec des aides inattendues : en juin, l'aumônerie d'Aix les Bains en séjour au gite des Glières a proposé une demi-journée de d'aide au défrichement par un groupe de jeune. Grâce à leur travail, l'emprise des genièvres a reculé autour de l'oratoire Ste Thérèse et nous les en remercions.

Du coup la municipalité a laissé sur place gants, sécateurs, pinces coupantes et scies : peut-être d'autres bonnes volontés voudront-elles s'occuper utilement ! Des corvées automnales sont également prévues (dates en dernière page).

Une barrière (pas encore fermée) a été installée au-dessus du parking des Vernettes. En effet le site doit retrouver sa spécificité : c'est un sanctuaire de montagne. Son succès grandissant, voire sa sur fréquentation imposent que l'on s'occupe de la sécurité et du confort de tous. L'appel au bon sens et au civisme ne suffit pas toujours : le parvis du sanctuaire est bien souvent réduit à l'état de parking, ce qui dénature complétement l'endroit.

Quand la signalétique explicative sera en place, les abords du sanctuaire seront, à certaines périodes et à certains horaires, interdits à la circulation automobile. Il y aura une raquette de déchargement pour le service des bâtiments et l'accès des personnes à mobilité réduite, mais pas de parking (il sera en contrebas). Une réflexion est en cours pour assurer dans les meilleures conditions la gestion du flux des nombreux visiteurs, à pied, à vélo, à cheval etc., les petites et les grandes manifestations.

Travaux

Création d'une piste VTT

Pour faciliter le retour des VTTistes de la station de Peisey-Vallandry au village de Peisey, la commune a décidé de créer une nouvelle piste de VTT : la « village express ».

Au départ de l'Office de Tourisme, cette piste bleue « enduro » permet de descendre pendant environ 3km sur la droite du télévillage en lisière de forêt. Le tracé étant proche de celui du sentier piéton qui descend sous le télévillage, il est nécessaire de bien respecter la signalétique, notamment quand les deux tracés se confondent.

Ce projet, financé et suivi par la commune, a été réalisé par l'entreprise PVR (pour le tracé) et la menuiserie Les Arolles a confectionné la passerelle. La société ADS a installé la signalétique et la piste apparaitra sur le plan du Bike Park dès l'été prochain.

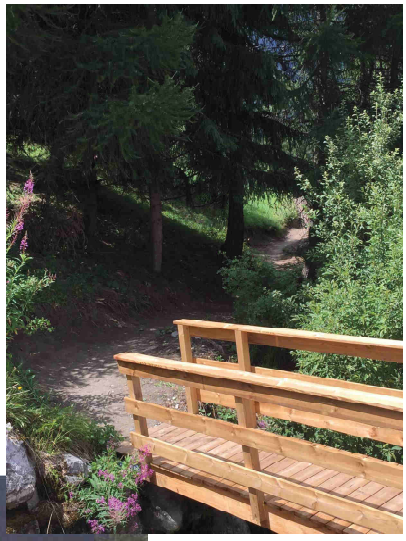

Remplacement de l'escalier de la gare aval du télévillage (entreprise Victor Perreira)

Remplacement des velux à l'école recloisonnements intérieurs (Everest Charpente et services techniques)

Reprise de l'étanchéité du pignon nord du toit du chalet de la Sévollière (services techniques)

Restauration de la statuette de la chapelle de la Chenarie (César Carrasco)

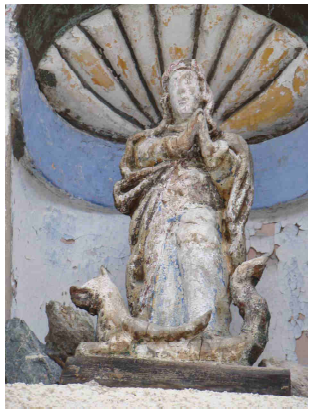

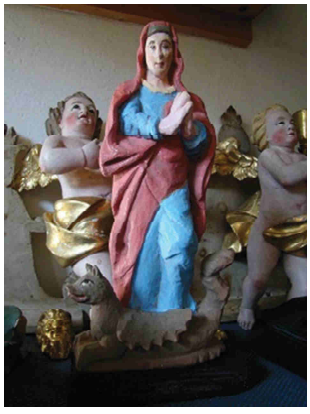

Les traditions perdurent

Ce costume propre à la vallée de Peisey-Nancroix et des environs, était porté sans exception par toutes les femmes du village jusque dans les années 1940.

Le tourisme se développant, l'inconfort de la tenue et l'arrivée de vêtements plus adaptés et variés, ces précieux costumes ont rejoint les placards en arolle ou les rayons des antiquaires flairant la bonne affaire.

Ceux-ci ressortaient pour les grandes occasions familiales ou déjà à la fête du 15 août. Bien heureusement le groupe « les Cordettes » fut créé en 1978 pour en assurer la sauvegarde et la valorisation lors de manifestations folkloriques.

Mais au file du temps les effectifs ont diminué et surtout le savoir faire de l'habillage et l'entretien du costume en voie de perdition, la jeunesse n'y trouvant pas grand intérêt.

Mais petit à petit , 15 août après 15 août, défilés après défilés et à la passion de quelques personnes du pays et d'ailleurs (elles se reconnaitront), elles ont relevé le défi d'apprendre et d'intéresser la jeunesse au savoir faire et la fierté de porter ce costume emblématique.

Ainsi, cet été après de nombreuses répétions, séances de coiffage et d'habillage, une trentaine de jeunes, ici sur la photo, l' ont porté avec fierté lors des fêtes du Revard/Aix les Bains et du costume à Peisey.

A noter aussi un heureux rapprochement avec le groupe les « Frontières » de Bourg St Maurice avec qui nous partageons les mêmes valeurs et qui nous a permis de représenter conjointement la SAVOIE, en Vendée, Pyrénées, et stations voisines.

Utilisation du minibus par les familles de Peisey-Nancroix

En 2016, la CAF a subventionné à hauteur de 30% l'achat d'un véhicule de transport 9 places afin de permettre aux enfants du territoire d'accéder aux activités culturelles, sociales et de loisirs proposées dans la Vallée.

Ce service fonctionne parfaitement cet été grâce au dynamisme des parents de l'association « Les Croëts » qui ont su se mobiliser. En effet, depuis le début des vacances scolaires, les parents se relaient pour conduire ce véhicule et permettre aux enfants de Peisey-Nancroix de bénéficier du centre de loisirs de l'EAC à Aime.

Au total, ce sont environ 12 enfants pour 7 familles de Peisey-Nancroix qui sont concernés.

Si la mobilisation des parents se poursuit, l'expérience pourrait être renouvelée lors de chaque vacances scolaires!

Le Comité des Fêtes change de têtes

Après 6 ans d'organisation et de travail acharné, le Comité des fêtes passe entre les mains d'un groupe de jeunes très motivés.

Avec Clément Poccard-Chapuis à sa tête, un groupe s'est formé afin de reprendre les rennes de l'association. Ce nouveau Comité se compose de 8 jeunes qui ont entre 18 et 20 ans: Clémence Chenal, Julien Verheu, Alix Richermoz, Killian Silvestre, Hugo Gontharet, Sam Mollaret et Juliette Poccard-Marion.

En raison de leur jeune âge et de leur inexpérience, les nouveaux membres comptent sur le soutient de la mairie, sur la coopération des différentes organisations du village et sur l'aide de nombreux bénévoles. Déjà l'ancien Comité a assuré son soutien pour le passage de relais.

L'objectif est de perpétrer les événements qui ont lieu à Peisey comme le 15 août, la démontagnée ou encore la dernière séance. Mais rien de tout cela n'est possible sans l'aide des bénévoles, qui sont essentiels au bon déroulement de ces événements.

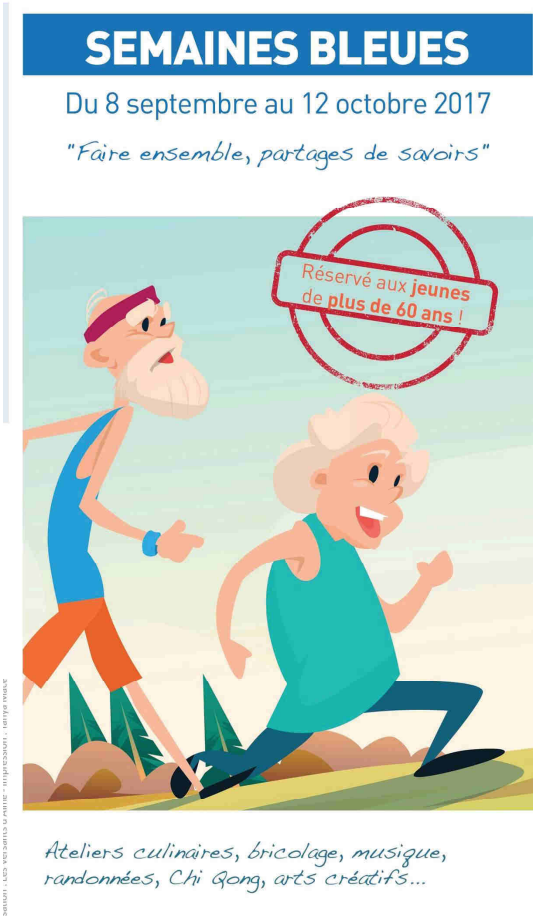

La Semaine Bleue est une manifestation annuelle consacrée aux retraités, aux personnes de plus de 60 ans , adhérentes ou non à des clubs d'ainés. Elle se déroulera dans toute la France du 2 au 7 octobre 2017 et mettra à l'honneur le rôle des ainés dans la société.

Cette année la COVA (communauté de communes) a décidé d'élargir ces temps de rencontre à un mois pour permettre à un plus grand nombre de participer aux ateliers proposés dans les différentes communes du canton.

Elle démarrera donc le 8 septembre pour s'achever le 12 octobre sur le thème: « faire ensemble, échanges de savoirs et découverte du patrimoine local ».

Peisey organise le 28 septembre une journée de randonnée à la découverte des différents lieux emblématiques du patrimoine peiserot.

Le programme des manifestations sera à la disposition de tous en mairie.

Venez nombreux partager ces beaux moments!

Corvées sympathiques

Les 13 et 14 octobre: décrépissage de la chapelle de la Chenarie. Un échafaudage sera posé par la SARL Des Idées et des outils prêtés par la mairie. Nous espérons de nombreux bénévoles : ça durera moins longtemps !

Le 30 octobre: débroussaillage aux Vernettes

et aussi cette année...

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

Du 16 au 22 septembre 2017

La semaine européenne de la mobilité a lieu chaque année du 16 au 22 septembre. L'objectif est de générer des changements de comportement afin de réduire le nombre d'accidents sur les routes et les émissions de gaz à effets de serre.

Sur le territoire des Versants d'Aime, l'association des Petits Frères des Pauvres proposera, en fin d'après-midi durant toute la semaine, des ballades en vélo-cargo ou vélo-calèche dans Aime-la-Plagne et aux alentours.
L'idée est de permettre à chacun de retrouver le plaisir d'une balade en vélo !

Si vous êtes intéressés pour participer à cet événement, vous pouvez contacter Mme Pascale Ougier au 06 88 96 14 95.

Solidarité avec les Antilles

Fondation de France
La Fondation de toutes les causes

Suite à l'ouragan IRMA qui a frappé les Antilles, la Fondation de France lance un appel à la solidarité nationale pour venir en aide aux sinistrés.

La commune se propose de recueillir vos dons sous forme de chèque libellé à l'ordre de la Fondation de France avant le 31 octobre.

Directeur de la publication: Laurent Trésallet
Conception/réalisation: service communication avec le concours des différents services de la mairie
Crédit photos: Jean-Luc Danis, mairie de Peisey-Nancroix, Office de Tourisme, PNV, Le Dauphiné Libéré, Fabrice Giovanelli, COVA, Bernadette Flandin
Impression: couleur sur papier recyclé—Edelweiss
Tirage: 450 exemplaires distribués gratuitement